



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Situation de précarité inédite des Français

Question écrite n° 10902

Texte de la question

Mme Marie-France Lorho attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique sur la situation de précarité inédite rencontrée par de très nombreux Français. Le 20 juillet 2023, l'Insee comptabilisait le taux de privation matérielle et sociale à 14 %, soit 9 millions de personnes. Ce haut taux (le plus important jamais enregistré en dix ans d'existence de cette indice) est notamment dû à l'augmentation des prix de l'énergie : 10,2 % des ménages ont déclaré ne pas pouvoir chauffer suffisamment leur logement en 2022. Les ménages qui ne peuvent s'offrir une semaine de vacances annuelle sont aussi en hausse, avec 24,4 % pour 2022 contre 22,3 % en 2019. Mme la députée alerte M. le ministre sur la hausse de telles situations précaires dans les communes rurales, qui connaît une hausse de deux points en 2022 par rapport à 2020. Elle lui demande s'il entend mettre en œuvre des mesures structurelles pour endiguer ce taux de pauvreté à la place des mesures conjoncturelles (chèques énergie) privilégiées par les gouvernements successifs depuis la présidence de François Hollande.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-France Lorho](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 10902

Rubrique : Pauvreté

Ministère interrogé : Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique

Ministère attributaire : [Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [15 août 2023](#), page 7445

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)